CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de
l'économie et de la formation
Service de la
formation professionnelle
**École professionnelle
artisanale et service
communautaire**
**CP 437
1951 Sion**

ECOLE ARTISANAT
PROFESSIONNELLE SERVICE
COMMUNAUTAIRE

Aux apprenti-e-s
de la classe **ASE duale 3C**
jour de cours : **vendredi**

Notre réf. GC/YC/RF/SI
Votre réf.

Date juin 2020

Rentrée scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur,

Les cours professionnels commencent le :

vendredi 21 août 2020 à 08h15
*et pour les personnes **dispensées de culture générale à 10h05***

Merci de transmettre votre jour de cours à votre employeur.

Vous trouverez sur notre site internet dès le début juillet à l'adresse suivante : *https://www.epasc.ch/apprentis/rentrée* scolaire/2020-2021

1. les informations pour le self + **inscription obligatoire**
2. les informations « Rail-check »
3. la procédure concernant les ouvrages scolaires avec les codes classes
4. la facture des frais généraux

En vous souhaitant un bel été, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Yves Constantin
Chef de section

Gérard Clivaz
Directeur

Avenue Maurice-Troillet 260, CP 437, 1951 Sion
Tél. 027 606 77 40 info.service-communautaire@epasc.ch

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie
et de la formation
Service de l'agriculture
Ecole d'agriculture du Valais – Châteauneuf

CP 437, 1951 Sion
(Châteauneuf)

Aux personnes en formation
à l'EAV ou à l'EPASC

Notre réf. GB/cs
Votre réf.

Date avril 2020

Inscription aux repas 2020-2021

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis plusieurs années, l'école d'agriculture a mis en place un système de paiement des repas par carte magnétique. Ce système a fait ses preuves en favorisant la fluidité du passage des usagers du self, c'est pourquoi nous la conseillons vivement. Pour votre information, le coût des repas a été fixé comme suit :

- **CHF 12.–** par menu de midi pour les utilisateurs de cartes (**prix apprentis**)
- CHF 15.– par menu pour toutes les personnes en formation qui paient au comptant mais également pour le menu payé lors d'un oubli de carte ou avec une carte non-chargée

Le menu comprend :

- 1 potage
- 1 buffet de salades
- 1 plat du jour
- 1 dessert
- 1 boisson (pas d'alcool ni de café pour les personnes en formation)

Les nouveaux apprentis peuvent d'ores et déjà commander gratuitement une carte pour la prochaine rentrée. Le montant minimum rechargeable a été fixé à CHF 50.– et la carte pourra être chargée dès le premier jour de fréquentation du self pendant les pauses du matin ou de l'après-midi mais en aucun cas pendant le service de midi.

Afin de préparer votre carte et pour des questions de logistique en cuisine, nous avons besoin du retour du formulaire ci-annexé dès que possible mais **au plus tard pour le 31 juillet 2020. Tous les apprentis doivent retourner ce formulaire.**

La carte restera valable les années suivantes. En cas d'arrêt prématuré ou à la fin de la formation (fin de l'année scolaire), le solde restant sur votre carte vous sera remboursé, sur demande, directement à la caisse du self.

En cas de perte de votre carte, vous devrez le communiquer, dans les plus brefs délais, aux responsables du self pour qu'elles bloquent votre carte. Le montant disponible ne sera pas perdu mais crédité sur une nouvelle carte. Le montant de CHF 10.– vous sera facturé pour cette opération.

D'avance, nous vous remercions et vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Guy Bianco
Directeur

Annexes formulaire d'inscription aux repas

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie
et de la formation
Service de l'agriculture
Ecole d'agriculture du Valais – Châteauneuf

CP 437, 1951 Sion
(Châteauneuf)

Formulaire d'inscription aux repas 2020-2021
Délai de remise : 31 juillet 2020
Retour impératif par toutes les personnes en formation à Châteauneuf

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :..... NPA et localité :.....

Date de naissance :..... Année de formation : .....

Filière : ..... ❑ EAV ❑ EPASC ❑ Je serai à l'internat

❑ Je prendrai mes repas à l'école et souhaite obtenir une carte repas

❑ Je prendrai occasionnellement mes repas à l'école et ne souhaite pas obtenir de carte repas (externe) ⇨ prix sans carte CHF 15.–

❑ Je ne prendrai pas de repas à l'école

❑ Je possède déjà une carte repas que je continuerai à utiliser l'année prochaine

Jours des repas :	**Dates du stage (absence)**
☐ Lundi	Du ..... au .....
☐ Mardi	Du ..... au .....
☐ Mercredi	Du..... au .....
☐ Jeudi	Du..... au .....
☐ Vendredi	Du..... au .....
	NB : Peuvent être annoncées ultérieurement

En cas de fréquentation du self, je m'engage à :

1. Débarrasser les plateaux sur les chariots prévus à cet effet
2. Venir prendre la carte commandée faute de quoi le montant de CHF 10.– me sera facturé.
3. Respecter le règlement en vigueur, lié au self

Date .....

Signature de la personne en formation

.....

Pour les mineurs : signature du représentant légal

.....

Ce formulaire est à retourner à : **Ecole d'agriculture du Valais**
Avenue Maurice Troillet 260
Case postale 437
1951 Sion

Département de l'économie
et de la formation
Service de la formation professionnelle

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux parents des étudiants et des apprentis
en formation du secondaire II en 2020-2021

Notre réf. CP/JMB

Date Juin 2020

Rail-Check, Année scolaire 2020-2021

Mesdames, Messieurs,

Selon le Règlement du 6 juin 2012, le canton et les communes de domicile prennent en charge, par le biais d'un Rail-Check, au maximum la moitié des coûts de déplacement en transport public des apprenti-e-s et des étudiant-e-s pour se rendre sur leur lieu de cours.

Son détenteur se rend au guichet valaisan d'une entreprise de transport public (CFF, CarPostal, ...). Le montant correspondant au maximum au 50 % du coût d'un abonnement de parcours annuel 2e classe entre le lieu de domicile et de cours (gare la plus proche) se calcule directement au guichet. Le bénéficiaire doit habiter à plus de 2.5 km ou 30 minutes à pied de l'école.

Les frais de déplacement en transports publics pour se rendre sur le lieu de travail ou de stage ne sont pas pris en compte par le Rail-Check.

L'étudiant-e résidant dans un internat durant toute l'année scolaire, ainsi que l'apprenti-e ayant un seul jour de cours par semaine ou des cours-blocs peut utiliser, s'il le souhaite, son Rail-Check pour l'achat de 13 cartes multicourses demi-tarif, au maximum. Dans ce cas, l'abonnement demi-tarif est à la charge des parents et doit être présenté au guichet lors de l'achat des cartes multicourses.

Les Rail-Check couvrent également les échanges linguistiques hors-canton (un semestre au minimum) autorisés par le Département en charge de la formation.

Attention : Tout changement d'adresse doit être communiqué sans délai au secrétariat des écoles pour les étudiant-e-s et à la section « Contrats » du Service de la formation professionnelle pour les apprenti-e-s.

Veuillez attendre la réception du Rail-Check avant d'acquérir le titre de transport pour votre fils/fille, afin d'éviter de devoir demander à votre commune de domicile le remboursement du titre de transport acheté au préalable.

Le site internet **www.railcheck-vs.ch** fournit toutes les informations détaillées (bénéficiaires, dates d'envoi, fonctionnement, FAQ, formulaires et documents à télécharger, contacts, etc.).

Claude Pottier
Chef de Service

CataproSA
Pour le compte des éditions CIIP/CREME
Félix-Bovet 4
2015 Areuse
cataproshop.ch
info@catapro.ch

Procédure commande

Il est important que vous passiez votre commande le plus tôt possible, afin d'avoir votre matériel pour la rentrée scolaire.

Toutes les commandes se font uniquement sur le site cataproshop.ch, (il est impossible de passer une commande par e-mail ou par téléphone).

Pour passer commande, vous devez impérativement être connecté

1. **Se rendre sur le site cataproshop.ch, choisir je suis «étudiant»**
2. **S'inscrire - Se connecter**
   - Utiliser une **adresse e-mail valide**, qui servira à vous transmettre toutes les informations tel que facture, bulletin de commande, n° de suivi, etc.
3. **Entrer votre Code classe (reçu de la part de votre établissement scolaire) à la page d'accueil, dans la barre de recherche**
4. **Ajouter les articles au panier et vérifier les quantités**
   - Si vous changez la quantité de votre panier, ne pas oublier de «mettre à jour le panier».
5. **Choisir l'adresse d'expédition**
   - **Noter votre adresse de livraison exacte**. Sans quoi, le colis n'arrivera pas à destination et vous devrez payer une seconde fois les frais de livraison. **Ne pas indiquer votre entreprise formatrice, si vous souhaitez être livré à votre domicile.**
6. **Choisir la méthode d'expédition**
   - **Si** vous choisissez de venir chercher votre commande au centre de distribution à Areuse dans le canton de Neuchâtel, vous serez **prévenu par e-mail** lorsqu'elle sera prête.
7. **Choisir la méthode de paiement (pas d'argent liquide), il s'agit de paiements anticipés, votre colis vous sera envoyé dès réception du montant total**
   - Virement bancaire (e-banking): Merci d'indiquer votre **n° de commande comme motif de versement**, sans quoi nous ne pourrons pas identifier votre paiement.
   - Paiement en ligne: Twint, MasterCard, Visa, Postfinance Card, Postfinance E-finance.
8. **VÉRIFIER UNE DERNIÈRE FOIS LE PANIER !**
   - Certains articles **ne peuvent être ni repris ni échangés** (voir liste dans la FAQ). De plus, une **retenue de 25%** est appliquée lors des retours (frais de manutention et administratifs).
9. **Accepter les Conditions générales de vente et passer la commande**

Après votre commande

- Une fois la commande prête, le **N° de suivi des envois postaux** vous est transmis par e-mail.
- Si vous ne recevez pas d'e-mail, vérifiez vos **SPAMS/POURRIELS/COURRIERS INDÉSIRABLES**.

Retour

- En cas de retour, veuillez prendre connaissance des points concernés dans la foire aux questions (FAQ) et **remplir le bon de retour**.

Pour plus de précisions, vous trouverez sur le site www.*cataproshop.ch* une foire aux questions (FAQ).

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de
l'économie et de la formation
Service de la
formation professionnelle
**Ecole professionnelle
artisanat et service
communautaire**

ECOLE PROFESSIONNELLE ARTISANAT SERVICE COMMUNAUTAIRE

CODES CLASSE

pour votre commande d'ouvrages scolaire

Attention

- Toutes les premières années qui suivent la culture générale, merci d'acheter en librairie le livre : ***"La Suisse, mode d'emploi"***

- **Merci aux employeurs de fournir à vos apprentis le classeur de formation**
  ASE : savoir social
  ASA et ASSC : cataroproshop.ch
  GEI et EEI : OrTrassvs

FORMATION	CODES CLASSE
AFP - Aide en soins et accompagnement - 1re année	**EPASC.ASA1**
AFP - Aide en soins et accompagnement - 2e année	**EPASC.ASA2**
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve - 1re année	**EPASC.ASE1**
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve - 2e année	**EPASC.ASE2**
CFC - Assistant-e socio-éducatif-ve - 3e année	**EPASC.ASE3**
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire - 1re année	**EPASC.ASSC1**
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire - 2e année	**EPASC.ASSC2**
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire - 3e année	**EPASC.ASSC3**
AFP - Employé-e en intendance - 1re année	**EPASC.EEI1**
AFP - Employé-e en intendance - 2e année	**EPASC.EEI2**
CFC - Gestionnaire en intendance - 1re année	**EPASC.GEI1**
CFC - Gestionnaire en intendance - 2e année	**EPASC.GEI2**
CFC - Gestionnaire en intendance - 3e année	**EPASC.GEI3**
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire FIR - 1re année	**EPASC.ASSCFIR1**
CFC - Assistant-e en soins et santé communautaire FIR - 2e année	**EPASC.ASSCFIR2**
Validation d'acquis – Culture Générale	**EPASC.VAE-CG1**

Avenue Maurice-Troillet 260, CP 437, 1951 Sion
Tél. 027 606 77 40 info.service-communautaire@epasc.ch

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de
l'économie et de la formation
Service de la
formation professionnelle
**École professionnelle
artisanale et service
communautaire
CP 437
1951 Sion**

ECOLE PROFESSIONNELLE ARTISANAT SERVICE COMMUNAUTAIRE

Facture des frais généraux des classes duales

Les frais généraux sont obligatoires et sont à payer pour la rentrée scolaire.

Descriptif	Montant à payer
Frais généraux	CHF 60.00

Important : Merci d'indiquer le nom, le prénom, la classe ainsi que le motif de paiement « FG » lors de votre règlement.

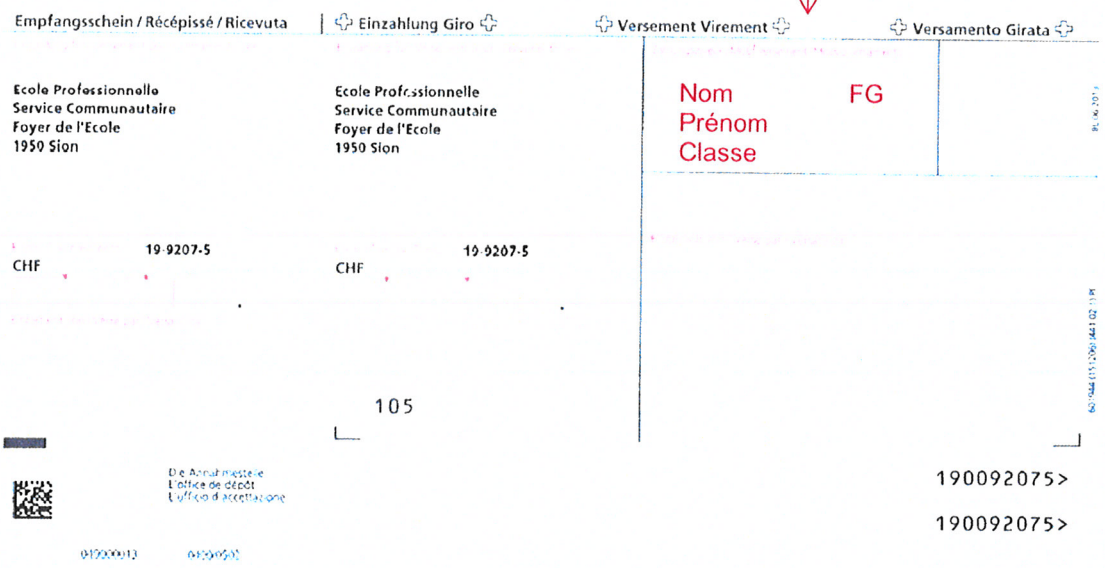

Le règlement s'effectue par CCP au plus tard pour le **31 août 2020** sur le compte n° 19-9207-5 n° IBAN CH 56 0900 0000 1900 9207 5.

Avenue Maurice-Troillet 260, CP 437, 1951 Sion
Tél. 027 606 77 40 info.service-communautaire@epasc.ch